



Le CCAS de Saint Jean de la Ruelle
Recrute
**2 auxiliaires de puériculture H/F ou
2 auxiliaires petite enfance H/F**



Poste à temps complet

Recrutement statutaire (candidats titulaires ou lauréats du concours) **ou à défaut contractuel**

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture (catégorie B) et cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C).

Afin d'apporter une réponse qualitative aux besoins des familles en matière d'accueil des jeunes enfants, la municipalité a souhaité construire un équipement petite enfance au centre de la ville. Ce nouvel espace de 835 m², moderne et qualitatif, permettra d'accueillir 34 enfants et viendra ainsi respecter nos engagements du maintien des 120 places d'accueil sur la ville.

MISSIONS DE L'AGENT :

- Prendre le relais de la fonction éducative parentale et accompagner à la séparation, en équipe dans le respect du projet éducatif,
- Assurer un rôle de maternage dans le respect des compétences et de l'autonomie de l'enfant,
- Accompagner quotidiennement l'enfant et ses parents,
- Travailler en équipe sur les besoins des enfants et de leurs familles afin de réfléchir au meilleur accompagnement.

ACTIVITÉS DU POSTE :

- Accueillir les enfants et leurs parents,
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité et assurer la gestion du matériel,
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif et veiller à son respect,
- Accompagner l'enfant dans les différents moments de la journée (accueil, soins, repas, sieste...),
- Accompagner les enfants dans leur développement en respectant le rythme de chacun, en leur proposant des activités variées et adaptées à leurs capacités,
- Accueillir et prendre en charge des stagiaires.

PROFIL REQUIS : titulaire du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture ou du CAP petite enfance. Vous avez les connaissances requises des risques d'accidents et prévention. Vous disposez d'un esprit d'équipe (complémentarité et partage d'objectifs communs au sein d'une équipe pluridisciplinaire). Vous faites preuve de discrétion professionnelle.

Contraintes liées au poste :

Une partie des congés annuels imposés

Disponibilité pour les réunions après le temps de travail, le soir ou pendant la coupure de midi, dans la structure ou à l'extérieur.

AVANTAGES :

- Prime de fin d'année
- Versement d'un complément indemnitaire annuel
- Participation employeur à la mutuelle et prévoyance

Poste à pourvoir pour le 18 août 2025

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à transmettre avant le 20 avril 2025

à M. le Maire

Président du CCAS

Hôtel de ville 71 rue Charles Beauhaire –BP 74 - 45142 Saint Jean de la Ruelle cedex

Ou par courriel : recrutement@ville-saintjeandelaruelle.fr

Renseignements auprès de Dominique Jouin
responsable du pôle petite enfance ☎ 02.38.79.58.36